

Compte rendu de la rencontre départementale du GRAFPE 79 sur le thème de l'entretien éducatif

Date : Le 6 mai 2008

Lieu : Lycée professionnel des Grippeaux à Parthenay

L'ordre du jour de cette rencontre était le suivant :

- L'entretien éducatif
- Présentation du site académique « re looké » des CPE PAIDEIA
- Les assises académiques « pour une politique éducative d'établissement » : compte rendu de la conférence de JP Obin
- Les ASSEDU (hors EDT, horaires)
 - o le recrutement : qui ? comment ? réseau
 - o la formation : y' a-t-il ? sous quelle forme ? les besoins ?
- questions diverses

Cette rencontre a permis de réunir 30 CPE du département. L'effectif est inférieur à celui des réunions précédentes : 13 se sont excusés de ne pouvoir y assister pour des raisons professionnelles diverses.

Le matin

L'entretien éducatif

L'entretien éducatif et les techniques ont été abordés au travers de jeux de rôle.

5 ateliers ont été constitués et dans chacun d'eux, un binôme « CPE - élève » a simulé 2 entretiens éducatifs, avec 2 problématiques différentes, devant observateurs et rapporteur. Un référent du GRAFPE était chargé de suivre une problématique.

Problématiques traitées :

Problématique 1

Entretien de recadrage

Le CPE est en train de discuter avec des professeurs dans l'atrium.

Alerté par le bruit, il surprend un élève, Kévin qui vient de lâcher son sac, du haut du 2^{ème} étage. Déjà, il avait été interpellé par les surveillants après le repas, sur le comportement de Kévin au restaurant scolaire

Problématique 2

Entretien de conseil

Mélissa, élève de 3^{ème} sort du cours de maths effondrée. Pendant l'heure de permanence qui suit, elle se confie à la surveillante :

- « je n'en peux plus, c'est plus possible avec ce prof ! »
- « dès qu'il y a une connerie de faite, c'est moi et il ne me laisse jamais m'expliquer.. »
- « Je lève le doigt et il ne m'interroge pas »

La surveillante ne pouvant pas devant la salle de permanence pleine, engager plus longuement le débat, conseille à Mélissa de rencontrer le ou la CPE.
Vous la recevez

Problématique 3

Entretien d'aide

Il est 8h20, les élèves sont rentrés en classe. Clémentine qui arrive en retard, se présente à la vie scolaire. Elle justifie son retard, en pleurant :

« papa et maman se sont encore disputés ce matin, c'est tous les jours depuis quelques temps. J'en ai marre : ils m'ont dit qu'ils voulaient divorcer... »

Le ou la CPE, l'entend du bureau voisin et demande au surveillant de lui adresser Clémentine

Problématique 4

Entretien recadrage - suivi

Ce mardi matin, à 8h30 Antonin est reconduit du cours de Physique à la vie scolaire par le professeur suspectant une consommation abusive d'alcool.

Le ou la CPE le reçoit

A l'issue des exercices de jeux de rôle, un document synthétique, a été remis aux collègues : document de travail qui doit permettre au CPE de réfléchir sur sa perception de l'entretien éducatif. Il a été remis avec en annexe la grille des symptômes d'Yves GERVAIS et de Daniel MARCELLI et les différents sites sur lesquels approfondir ses recherches sur le sujet.

L'entretien éducatif du CPE

GRAFPE 79 du 6 mai 2008

Cette fiche est un document de travail. Elle n'a pas été confectionnée pour une application concrète, mais pour que chacun puisse prendre du recul par rapport à sa propre pratique.

Compte tenu du caractère éminemment individuel, ou personnel de l'exercice (selon le vécu, la personnalité des uns et autres), il nous paraissait intéressant de vous proposer un « topo » pour réfléchir à notre perception de l'entretien éducatif.

I L'entretien éducatif, un outil pour le CPE

Les CPE du bassin de Chalon sur Saône ont fait un travail d'enquête et définit l'entretien comme un *échange piloté nécessitant des techniques (savoir-faire et savoir-être) entre un ou plusieurs adultes et un ou plusieurs élèves dont les objectifs sont fixés et éventuellement implicites et communs aux adultes.*

L'entretien d'aide vise à répondre à un besoin exprimé ou détecté avec l'objectif d'amener le sujet à l'autonomie.

L'entretien de recadrage vise le rappel de la loi, de la règle, et la prise de conscience des faits commis. Il arrive fréquemment que l'on alterne aide et recadrage dans un même entretien.

L'entretien qu'il soit d'aide ou de recadrage a pour visée du changement. Il se différencie du simple échange informel que nous avons avec les élèves quotidiennement. Il a plusieurs objectifs à court ou moyen terme qu'il s'agit de définir avant le déroulement de celui-ci. Les études portant sur le sujet conseillent essentiellement l'entretien dit « non directif », qui permet à l'élève de s'exprimer plus librement que lors d'un entretien « directif » ou « *interrogatoire* ». Elles insistent également sur l'importance de la notion d'empathie, pour pouvoir positionner l'autre dans son cadre de référence, et de congruence, pour rester soi même dans la relation en étant ouvert et réceptif au point de vue de l'autre. Pour être efficace, l'entretien éducatif doit donc supposer de l'authenticité. Il s'agit pour le CPE de piloter l'échange en sachant s'effacer. On notera qu'un entretien sera d'autant plus formatif que l'élève sera en position de problématiser, de rechercher des solutions et de décider par lui même.

Ne perdons tout de même pas de vue, notamment pour les entretiens de recadrage, qu'il nous appartient de nous positionner en tant qu'adulte, avec la fermeté, l'autorité et l'impartialité que cela suppose.

II Avant l'entretien

Définir les variables de l'entretien

- Le temps : le laps de temps consacré à l'entretien à peu près, le moment choisi pour l'entretien (EDT de l'élève, de parents, des collègues, le moment le plus opportun pour ne pas être dérangé...)
- Les conditions spatiales : le lieu (avoir de la place pour tous les interlocuteurs, avoir ses dossiers ou ordinateur sous la main, ne pas être dérangé), la disposition spatiale des interlocuteurs...
- Le cadre : il est important de garder à l'esprit que l'entretien se déroule dans un cadre socio-institutionnel, et de re qualifier si nécessaire le statut de chacun.

 Se renseigner sur l'élève : Il peut être opportun de consulter le dossier de l'élève que vous allez recevoir (situation familiale, scolaire si c'est un premier entretien, historique de l'année en cours pour un élève que vous suivez...)

 S'informer auprès de l'équipe enseignante de la situation actuelle du jeune, et à cette occasion la prévenir que vous mettez en place cet entretien. Les enseignants (notamment et surtout les PP) nous sont toujours reconnaissants de leur faire part de nos actions vis-à-vis des élèves qu'ils suivent. De plus, cela permet à l'élève de vérifier la cohésion de l'équipe éducative.

 Garder bien à l'esprit l'objectif de cet entretien.

III Pendant l'entretien

Lors de l'entretien, on peut repérer trois étapes chronologiques :

1. L'identification et la nomination du problème
2. La compréhension par le jeune de la situation
3. La recherche d'une solution, éventuellement par l'élève lui-même avec l'aide de l'adulte

Ces étapes peuvent s'entremêler.

- Veillez à l'installation des interlocuteurs : (assis, debout éventuellement lors d'un entretien de recadrage), être attentif aux postures de l'élève, à ses « mimiques »...
- Poser le cadre de l'entretien pour l'élève (ou les autres personnes présentes) : raison et objectif de cet entretien, éventuellement durée prévue...

✚ Les questions : il existe plusieurs types de questions :

- Les questions ouvertes, non précises, elles impliquent des réponses diverses. Elles ouvrent le dialogue en supposant une certaine liberté d'expression. Elles peuvent élargir un débat et/ou servir à mettre les participants à l'aise. Elles constituent l'essentiel des échanges des entretiens dits « non directifs ».
- Les questions fermées, précises, appelant une réponse tout aussi précise. Elles permettent de cerner un problème, raisonner par élimination et restreindre le débat. Dans certains cas, elles peuvent canaliser les échanges.
- Les questions suggestives, souvent stratégiques, sont destinées à induire les réponses et préparer d'éventuelles autres questions. Elles servent à faire dire ce que l'élève ne veut pas dire ou à faire arriver l'interlocuteur sur le terrain attendu sans l'y amener de manière trop brutale.
- Les questions dites « miroir » ou de « reflet ».

Enfin, il est important de laisser place au silence, pour ne pas étouffer la parole de l'autre, lui laisser le temps de la réflexion, et lui permettre de se construire une identité narrative.

- Lorsque l'élève rencontre des difficultés, s'accorder sur des objectifs concrets, à court terme, qui restent envisageables et réalisables pour lui ou elle. La projection dans l'avenir est souvent difficile voire douloureuse pour certains à cet âge.
- Lorsque la communication est difficile, inciter à la description de l'objet de l'entretien, en insistant sur le *comment* plutôt que sur le *pourquoi*. Rester centré sur ce qui est vécu par l'élève et non sur les faits évoqués peut faciliter l'échange. Si les tentations de facilitation du dialogue échouent, il est parfois préférable de mettre fin à un moment difficile et reporter l'entretien.
- Le cas échéant, il est possible d'utiliser un support (grille des symptômes de Gervais / Marcelli pour l'entretien d'aide, guide des infractions en milieu scolaire pour l'entretien de recadrage...). Le support permet de « dé-affectiser » le contact, s'appuyer un outil arbitraire, et donc apporter du crédit à nos propos. Cela neutralise parfois le sentiment d'injustice ressenti naturellement par l'adolescent.
- La reformulation, prouve que l'adulte a écouté et compris la parole de l'élève. Elle peut le cas échéant préciser ou faire préciser des points plus obscurs du récit.

✚ Enfin le résumé, qui ponctue et clos l'entretien. Il est fait par l'adulte et concrétise l'ensemble de la rencontre.

IV Après l'entretien

- Eventuellement, noter ce que vous n'avez pas eu le temps ou l'opportunité de noter lors de l'entretien (ce que l'élève a dit, son attitude, vos impressions...) pour garder une trace.
- ✚ L'entretien débouche parfois sur un travail en commun avec les collègues de l'établissement (COP, AS...) pour un suivi plus adapté ou avec les adultes qui suivent l'élève à l'extérieur (éducateur, famille d'accueil...). Dans ce cas, le CPE aura peut être à faire des bilans des entretiens mis en place auprès de ces personnes pour passer un relais plus efficace.

Quelques références

- Site des CPE de Cergy Pontoise 95 (l'entretien avec le jeune)
- Site académique d'Aix Marseille (l'entretien d'aide)
- Site de l'université Joseph Fourier de Grenoble (Guide pour la conduite d'entretien)
- Site Wikipedia (l'entretien clinique)
- Site du CEPEC de Lyon (La conduite d'entretien individualisé ou de groupe)
- Liens accessibles sur le site académique des CPE de Poitiers, Paideia : On pourra notamment y trouver des référentiels de compétences pour les entretiens d'aide et de recadrage...
- Site eduscol.education.fr (mémento des conduites à tenir en cas d'infractions en milieu scolaire)

L'après midi

Présentation du site académique « re looké » des CPE PAIDEIA

Un rappel de l'existence du site sous sa nouvelle forme a été faite aux CPE ainsi qu'un appel à candidature pour les futurs rédacteurs...

Les assises académiques « pour une politique éducative d'établissement »

Un compte rendu de la conférence de JP Obin a été présenté à l'assemblée

Les ASSEDU

En prévision de la prochaine rencontre, un état des lieux sur le recrutement et la formation a été fait

Mardi 6 mai 2008

Journée départementale des CPE 79

Echange sur le thème des ASSEDUS : recrutement et formation

Recrutement :

- on constate un manque de candidat masculin et de façon plus générale un nombre assez restreint de candidats, compte tenu du nombre d'étudiants susceptible d'être concerné. (méconnaissance de la fonction ? précarité du statut comparativement aux MI-SE ? augmentation des boursiers de l'enseignement supérieur ?...)
- La plupart des établissements semblent avoir mis en place une Commission de recrutement (chef d'établissement+CPE ; CPE seuls ; CPE+ASSEDUS déjà en poste+professeurs).
- Certains collègues ont élaboré des grilles de recrutement.
- Certains CPE évoquent le problème des candidats « conseillés » ou recrutés par le chef d'établissement.
- Débat et discussion sur le cas des candidats ASSEDUS handicapés.
- Recrutement en cours d'année ou dans l'urgence : certains ont eu recours à l'ANPE ; le site des ASSEDUS est difficile à trouver (code, mot de passe) et n'est pas actualisé. En fait, de nombreux CPE constatent que l'inscription sur le site est effectuée après l'entretien en commission de recrutement.....
- Difficulté concernant le recrutement des ASSEDUS ayant démissionné ou ayant été remercié par un autre établissement; on constate cependant que les CPE communiquent facilement sur ce point.

Formation (aux fonctions d'ASSEDU)

- évocation de la formation des surveillants qui a pu être proposée autrefois
- difficulté en raison du turn-over important de la fonction
- difficulté en raison de la rigidité du cadre juridique : les ASSEDUS sont recrutés au 1^o septembre, il n'est pas envisageable d'envisager une formation avant cette date.
- Cependant de nombreux ASSEDUS recrutés ont déjà une grande expérience en terme d'encadrement des jeunes, d'animation ou d'éducation
- Formation par bassin, par district ?
- Possibilité pour les ASSEDUS de bénéficier des formations du PAF ?

Finalement, il semblerait qu'une formation des CPE au recrutement des ASSEDUS soit davantage nécessaire...

Quelques pratiques communes :

- recrutement d'ASSEDUS ayant le même profil : étudiants , IUFM
- pas de récupération pour les jours d'examens.
- décompte systématique dès le début du contrat des 200H de formation même si l'attestation de formation n'est pas immédiatement présentée. (certains collègues demandent une présence de 41H jusqu'à la présentation du certificat de scolarité)

En questions diverses les collègues ont posé la question de la mise en place pour la rentrée prochaine des mesures d'accompagnement éducatif